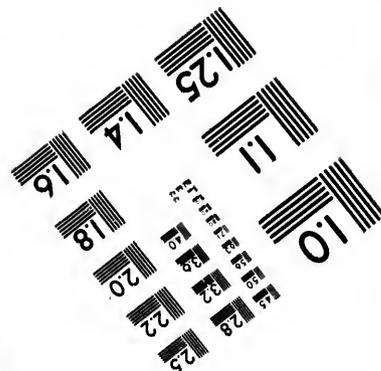
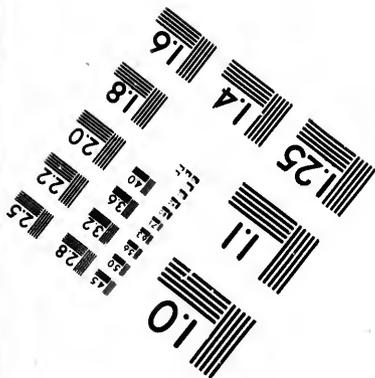
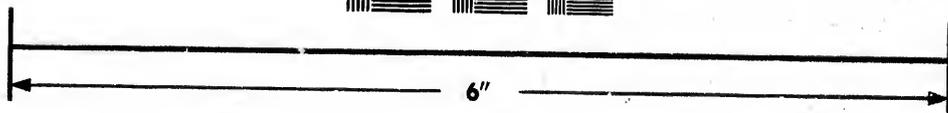
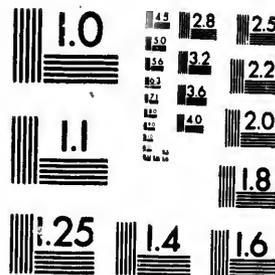


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

15 12.8 12.5  
14 13 12  
13 12.2 11.5  
12 11.5 11  
11 10.5 10  
10 10 9.5  
9 9 8.5  
8 8 7.5  
7 7 6.5  
6 6 6  
5 5 5.5  
4 4 4.5  
3 3 3.5  
2 2 2.5  
1 1 1.5

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

11  
10  
9  
8  
7  
6  
5  
4  
3  
2  
1

**© 1986**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage, sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la  
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées  
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,  
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont  
pas été filmées.
- Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata  
slips, tissues, etc., have been refilmed to  
ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement  
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,  
etc., ont été filmées à nouveau de façon à  
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

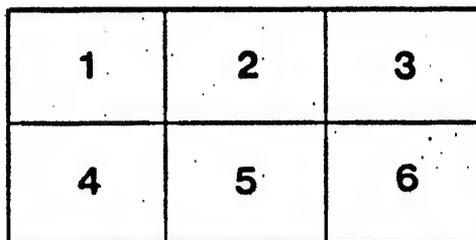
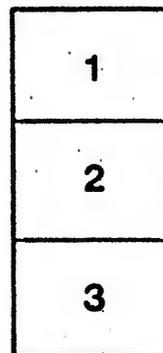
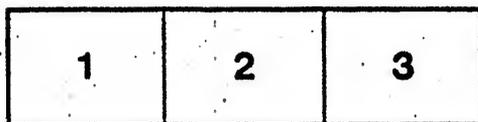
Seminary of Quebec  
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec  
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

pe  
ve  
Ca  
Pr  
Ex  
sui  
qu  
les  
me  
san  
ser  
ran  
du  
voi

*Le Grand Evêque*

(No. 80.)

Circulaire au clergé.

{ ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC,  
20 août 1878.

- I. Mort du Cardinal Franchi et de Mgr Conroy.
- II. Précautions à prendre dans l'achat des cierges.
- III. Assemblées publiques à empêcher dans le voisinage des églises.
- IV. Résolution de quelques cas de conscience concernant les élections.

MONSIEUR,

I.

Au commencement de ce mois sont décédées deux personnes auxquelles tous les fidèles de ce diocèse doivent une grande reconnaissance. Son Eminence le Cardinal Franchi, ci-devant préfet de la S. C. de la Propagande, est mort le premier jour d'août, et Son Excellence Mgr G. Conroy, Délégué Apostolique, l'a suivi le quatrième jour. Présument que vous ne manquerez point de les recommander aux prières des fidèles, je n'ai pas cru nécessaire de vous inviter spécialement à remplir ce devoir de charité et de reconnaissance. J'aurais désiré pouvoir chanter plus tôt un service solennel dans la Basilique de Québec, mais durant les vacances ce n'est guère possible. Je profiterai du temps de la première retraite pour accomplir ce devoir, vendredi le 30 courant, à 9 heures.

## II.

Les rubriques ordonnent que les cierges soient de cire. Il est permis néanmoins d'ajouter à la cire quelque substance étrangère, mais en moindre quantité. Le commerce a abusé de cette permission pour confectionner des cierges de faux aloi, dans lesquels il n'y a point ou presque point de cire. La paraffine, qui ne coûte que le tiers de la cire, sert à la confection de cierges qui, à première vue, ressemblent parfaitement à ceux de cire; le moyen de les distinguer est 1° qu'ils se ploient facilement, au lieu que ceux de cire cassent; 2° qu'ils sont plus blancs que ceux de cire. Ces faux cierges se vendant moins cher ont trouvé un débit plus étendu, qui fait réaliser d'énormes bénéfices aux auteurs de cette falsification. J'invite MM. les curés à veiller de près sur les achats de cierges pour leurs églises, afin que la rubrique ne soit point violée. Nos diverses communautés religieuses en fabriquent qui sont d'accord avec les saintes lois de l'église.

## III.

A raison de la sainteté de nos églises et du respect qu'elles méritent, il est tout à fait désirable que dorénavant il ne se fasse plus de discours, politiques ou autres, sur le perron, vu qu'ils troublent les personnes qui prient et dérangent les catéchismes qui souvent ont lieu dans ce même temps. Les assemblées publiques devraient donc se tenir assez loin de la maison de Dieu pour ne point troubler le religieux silence qui doit régner dans nos saints temples.

## IV.

1° Dans ma circulaire (No. 75) du 29 mars dernier, j'émettais l'opinion que les électeurs qui se prétendent qualifiés en vertu d'un contrat qui n'a rien de réel, et

qui est purement fictif, se rendent coupables de *parjure* en faisant le serment requis des électeurs. Je suis encore de la même opinion ; néanmoins, comme des autorités assez graves émettent un doute là-dessus, je crois utile de trancher la difficulté en autorisant tous les confesseurs à absoudre de la *faute grave* que commettent sans aucun doute ceux qui usurpent un droit aussi important. S'il n'y a point *parjure*, il y a certainement, un *péché mortel* dont il faut s'accuser et avoir un repentir sincère, pour en recevoir l'absolution. La permission d'absoudre que je donne ici vaut pour le passé, comme pour l'avenir.

2° A maintes reprises, j'ai été consulté sur la question suivante : Un propriétaire qui a vendu sa propriété depuis la confection de la liste électorale, peut-il aller voter et même faire le serment qu'il est l'individu dont le nom figure sur la liste électorale ?

Je réponds qu'oui, parceque, d'après maintes décisions des tribunaux, l'intention de la loi est de maintenir cet homme dans son droit de voter jusqu'à la confection d'une nouvelle liste électorale. Le serment qu'il est appelé à prêter, ne suppose point qu'il soit *actuellement* propriétaire ; mais qu'il *était propriétaire de bonne foi* au moment où a été faite la liste des électeurs. Le nouveau propriétaire ne figurant point sur cette liste, ne pourrait pas aller voter, ni, par conséquent, faire le serment exigé par la loi.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de mon sincère attachement.

✠ E.-A. ARCH. DE QUÉBEC.

